

Le Conseil National des Droits Humains du Brésil condamne la répression contre les manifestants



Brasilia, 25 mai (RHC)- Le Conseil National des Droits de l'Homme du Brésil a condamné le décret signé par le président Michel Temer qui autorise la présence des Forces Armées dans les rues de Brasilia.

Dans des déclarations à la presse, le Conseil a rejeté le recours à l'armée pour réprimer les manifestations de milliers de personnes dans la capitale brésilienne qui exigent la démission du président.

Il a également qualifié d'inadmissible ce décret dont il a demandé l'abrogation immédiate.

Plus d'un millier de membres des Forces Armées et 200 fusiliers navals ont été déployés dans les rues du district fédéral.



Radio Habana Cuba